Envoyé en préfecture le 07/04/2026
Reçu en préfecture le 07/04/2026
Publié le
ID : 035-213503550-20260402-DEL202627-DE

Département d'ILLE ET VILAINE – Arrondissement de RENNES – Canton d'ANTRAIN

Commune de VIEUX-VY SUR COUESNON

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Session ordinaire du 2 avril 2026

N° 2026/27

Nombre de conseillers en exercice 15 – de présents 14 – de votants 13
Le compte rendu de cette délibération sera affiché à la porte de la mairie.
La convocation du Conseil Municipal avait été faite le 26 mars 2026 ; la séance est publique.

Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-six, le deux avril, le Conseil Municipal de la Commune de VIEUX-VY SUR COUESNON étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Pascal DEWASMES, Maire.

Présents : M. DEWASMES, Mme NOEL, M. FUSEL, Mme DEBORD, M. DESTAYS, Mme RAULT, M. PERON, Mme DETOC, M. DUGUE, Mme MORIN-FREBOURG, M. LE FLOHIC, M. GUERIN, Mme ALIX DRUAIS

Absents excusés : Mme MIRA

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, il est procédé à la nomination du secrétaire de séance par le conseil ; M. FUSEL est ainsi désigné pour assurer ces fonctions.

11 - Objet : Désignation du correspondant incendie et secours.

Monsieur le Maire expose aux membres de l'assemblée délibérante la nécessité d'élire un élu « correspondant incendie et secours ».

M. Augustin FUSEL propose sa candidature

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Désigne M. Augustin FUSEL comme élu « correspondant incendie et secours » pour la commune de Vieux-Vy-sur-Couesnon

ADOPTÉ : à 13 voix POUR, M. FUSEL ne prenant pas part au vote

Fait à Vieux-Vy sur Couesnon,
le 2 avril 2026

Le Maire
Pascal DEWASMES

MAIRIE DE VIEUX-VY-SUR-COUESNON
ILLE ET VILAINE